

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN  
2024

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 13%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 60 MDH à fin juin 2024 contre 34 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+10,6%) ;
- TVA à l'importation (+6%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+12%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin juin 2024 contre 19 MDH un an auparavant. A fin juin 2023, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 4,5% par rapport à son niveau à fin juin 2022, soit -366 MDH (7.743 MDH contre 8.109 MDH) ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-2,4%) et l'augmentation des autres TIC (+19%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 12,2%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 7.247 MDH à fin juin 2024 contre 5.567 MDH un an auparavant :

- l'IS (+13,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.662 MDH à fin juin 2024 contre 1.245 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH.
- l'IR (+9,3%), compte tenu de restitutions qui ont été de 192 MDH à fin juin 2024 contre 198 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 24,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2023.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 10%.

- la TVA à l'intérieur (+23,3%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.294 MDH à fin juin 2024 contre 4.062 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH.

A fin juin 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 7.564 MDH contre 5.808 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.418 MDH à fin juin 2024 contre 11.146 MDH un an auparavant, en hausse de 2,4% ou +272 MDH.
- les majorations de retard (+14,4%), résultant de recettes brutes de 1.344 MDH à fin juin 2024 contre 1.150 MDH à fin juin 2023 et de dégrèvements de 99 MDH contre 62 MDH.

4- la hausse des recettes non fiscales de 30,7% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.548 MDH contre 7.464 MDH), de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, des recettes de monopoles (3.909 MDH contre 3.053 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.665 MDH contre 731 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (554 MDH contre 1.116 MDH).

#### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 50% et un taux d'émission sur engagements de 80%, contre respectivement 50% et 83% un an auparavant ;

2- une baisse des dépenses ordinaires de 1,4% provenant de :

- la hausse de 3,1% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,2% des dépenses de personnel et de 2,9% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 9,5% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 67,5% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 30,5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 7.573 MDH contre 5.815 MDH à fin juin 2023.

3- une augmentation des dépenses d'investissement émises de 10%, passant de 44,6 MMDH à fin juin 2023 à 49,1 MMDH à fin juin 2024, en raison de la hausse de 20% des dépenses des ministères et de 0,2% des dépenses des charges communes.

#### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 19,3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 3,2 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 20,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 28 MMDH à fin juin 2023 compte tenu d'un solde positif de 19,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Jun 2023	LF 2024	Jun 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>155.175</b>	<b>309.824</b>	<b>175.328</b>	<b>56,6%</b>	<b>13,0%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>140.693</b>	<b>280.422</b>	<b>156.403</b>	<b>55,8%</b>	<b>11,2%</b>
Impôts directs	65.484	118.403	73.424	62,0%	12,1%
Impôts indirects	57.062	126.985	63.815	50,3%	11,8%
Droits de douane	7.001	15.748	7.746	49,2%	10,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	11.146	19.286	11.418	59,2%	2,4%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>14.482</b>	<b>29.402</b>	<b>18.925</b>	<b>64,4%</b>	<b>30,7%</b>
Monopole et participations	3.053	19.480	3.909	20,1%	28,0%
Privatisation	0	5.000	1.700	34,0%	
Domaine	194	355	265	74,6%	36,6%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	11.235	4.567	13.051	285,8%	16,2%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>158.347</b>	<b>317.655</b>	<b>156.073</b>	<b>49,1%</b>	<b>-1,4%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>119.570</b>	<b>252.844</b>	<b>123.219</b>	<b>48,7%</b>	<b>3,1%</b>
Personnel	75.935	161.623	78.333	48,5%	3,2%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	43.635	91.221	44.886	49,2%	2,9%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>19.165</b>	<b>38.229</b>	<b>20.988</b>	<b>54,9%</b>	<b>9,5%</b>
Intérieure	15.555	27.975	15.530	55,5%	-0,2%
Extérieure	3.610	10.254	5.458	53,2%	51,2%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>14.011</b>	<b>16.957</b>	<b>4.559</b>	<b>26,9%</b>	<b>-67,5%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>5.601</b>	<b>9.625</b>	<b>7.307</b>	<b>75,9%</b>	<b>30,5%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-3.172</b>	<b>-7.831</b>	<b>19.255</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>44.599</b>	<b>118.108</b>	<b>49.070</b>	<b>41,5%</b>	<b>10,0%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>19.039</b>	<b>-316</b>	<b>8.809</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>768</b>	<b>0</b>	<b>609</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-27.964</b>	<b>-126.255</b>	<b>-20.397</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-10.407</b>	<b>0</b>	<b>-10.082</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-38.371</b>	<b>-126.255</b>	<b>-30.479</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>11.691</b>	<b>73.624</b>	<b>31.922</b>		
Dont :					
Adjudications	39.825		33.474		
Dépôts au Trésor	-344		1.665		
Compte courant à BAM	798		7.242		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>26.680</b>	<b>52.631</b>	<b>-1.443</b>		
Tirages et dons	32.114	71.500	20.143		
Amortissement	-5.434	-18.869	-21.586		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

## RECETTES ORDINAIRES

	Jun 2023	LF 2024	Jun 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>140.693</b>	<b>280.422</b>	<b>156.403</b>	<b>55,8%</b>	<b>11,2%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>65.484</b>	<b>118.403</b>	<b>73.424</b>	<b>62,0%</b>	<b>12,1%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	76	89	80	89,9%	5,3%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	36.385	61.068	41.550	68,0%	14,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	27.276	52.882	29.799	56,3%	9,2%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	7	23	9	39,1%	28,6%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	9	0	4		-55,6%
<i>Majorations de retard</i>	1.150	2.952	1.344	45,5%	16,9%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	560	1.327	603	45,4%	7,7%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	21	62	35	56,5%	66,7%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>7.001</b>	<b>15.748</b>	<b>7.746</b>	<b>49,2%</b>	<b>10,6%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>57.062</b>	<b>126.985</b>	<b>63.815</b>	<b>50,3%</b>	<b>11,8%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	14.590	32.038	15.623	48,8%	7,1%
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	5.679	12.500	5.540	44,3%	-2,4%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	7.743	16.737	8.690	51,9%	12,2%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	1.168	2.801	1.393	49,7%	19,3%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	42.472	94.947	48.192	50,8%	13,5%
<i>à l'intérieur</i>	16.619	37.431	20.779	55,5%	25,0%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	25.853	57.516	27.413	47,7%	6,0%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>11.146</b>	<b>19.286</b>	<b>11.418</b>	<b>59,2%</b>	<b>2,4%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>14.482</b>	<b>29.402</b>	<b>18.925</b>	<b>64,4%</b>	<b>30,7%</b>
<i>Domaine</i>	194	355	265	74,6%	36,6%
<i>Monopoles et participations</i>	3.053	19.480	3.909	20,1%	28,0%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5.000	1.700	34,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1.116	0	554		-50,4%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	731	1.000	2.665	266,5%	264,6%
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	9.388	3.567	9.832	275,6%	4,7%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>155.175</b>	<b>309.824</b>	<b>175.328</b>	<b>56,6%</b>	<b>13,0%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

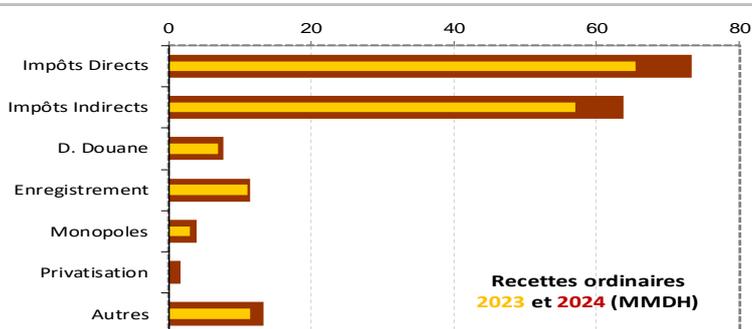
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 13% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 1,4% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 19,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 30,5 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 31,9 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 175,3 MMDH contre 155,2 MMDH à fin juin 2023, en hausse de 13% ou +20,2 MMDH.

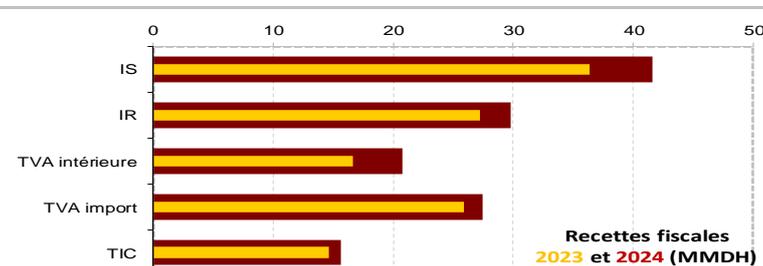
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 12,1%, des droits de douane de 10,6%, des impôts indirects de 11,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 2,4% et des recettes non fiscales de 30,7%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 156,4 MMDH contre 140,7 MMDH à fin juin 2023, en augmentation de 11,2% ou +15,7 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 8% et de la fiscalité domestique de 13,3%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 43.793 MDH à fin juin 2024 contre 40.564 MDH un an auparavant, en hausse de 8% ou +3.229 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 60 MDH à fin juin 2024 contre 34 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 43.849 MDH à fin juin 2024 contre 40.597 MDH un an auparavant, en hausse de 8% ou +3.252 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2023.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juin 2024 ont atteint 7.734 MDH contre 6.991 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10,6% ou +743 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 27.407 MDH à fin juin 2024 contre 25.849 MDH à fin juin 2023, enregistrant une hausse de 6% ou +1.558 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 7,8% ou -410 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 9,6% ou +1.968 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 8.652 MDH contre 7.724 MDH, en hausse de 12% par rapport à leur niveau de fin juin 2023 ou +928 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 38 MDH à fin juin 2024 contre 19 MDH un an auparavant. A fin juin 2023, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 4,5% par rapport à son niveau à fin juin 2022, soit -366 MDH (7.743 MDH contre 8.109 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 8.690 MDH contre 7.743 MDH, en augmentation de 12,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2023 ou +947 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 98,4 MMDH à fin juin 2024 contre 87,7 MMDH à fin juin 2023, en hausse de 12,2% ou +10,7 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 7.247 MDH à fin juin 2024 contre 5.567 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 105,6 MMDH à fin juin 2024 contre 93,2 MMDH à fin juin 2023, soit une hausse de 13,3% ou +12,4 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 39.888 MDH à fin juin 2024 contre 35.140 MDH un an auparavant, en hausse de 13,5% ou +4.748 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.662 MDH à fin juin 2024 contre 1.245 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH<sup>4</sup>.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 41.550 MDH à fin juin 2024 contre 36.385 MDH à fin juin 2023, en augmentation de 14,2% ou +5.165 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juin 2024 ont enregistré une hausse de 9,3% par rapport à leur niveau à fin juin 2023 (29.607 MDH contre 27.078 MDH), soit +2.529 MDH, compte tenu de restitutions de 192 MDH contre 198 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 24,2% ou +516 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (2.650 MDH contre 2.134 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 10% ou +497 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
IR total	27.276	29.799	9,2%
dont IR prélevé par la DDP	4.948	5.445	10,0%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2024 se sont établies à 15.485 MDH contre 12.557 MDH à fin juin 2023, en hausse de 23,3% ou +2.928 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 5.294 MDH à fin juin 2024 contre 4.062 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 20.779 MDH contre 16.619 MDH un an auparavant, en hausse de 25% ou +4.160 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 7.564 MDH à fin juin 2024 contre 5.808 MDH à fin juin 2023, soit +1.756 MDH. Les remboursements de TVA (7.564 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 5.294 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.269 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.418 MDH à fin juin 2024 contre 11.146 MDH un an auparavant, soit une hausse de 2,4% ou +272 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 14,4%, résultant de recettes brutes de 1.344 MDH contre 1.150 MDH et de dégrèvements de 99 MDH à fin juin 2024 contre 62 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin juin 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 603 MDH contre 560 MDH un an auparavant, en hausse de 7,7% ou +43 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 124 MDH contre 104 MDH, en hausse de 19,2% ou +20 MDH.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 18,9 MMDH contre 14,5 MMDH un an auparavant, en augmentation de 30,7% ou +4,4 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.548 MDH contre 7.464 MDH), de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, des recettes de monopoles (3.909 MDH contre 3.053 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.665 MDH contre 731 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (554 MDH contre 1.116 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.909 MDH à fin juin 2024 contre 3.053 MDH à fin juin 2023, en hausse de 28% ou +856 MDH.

Les recettes à fin juin 2024 ont été versées notamment par Bank Al-Maghrib (2.521 MDH contre 581 MDH) et l'Agence de la conservation foncière (1 MMDH contre 2 MMDH).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	581	1.700	2.521	148,3%
<b>I.A.M</b>	0	800	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	0	7.500	0	0,0%
<b>ANCFCC</b>	2.000	4.000	1.000	25,0%
<b>Autres</b>	472	5.480	388	7,1%
<b>TOTAL</b>	<b>3.053</b>	<b>19.480</b>	<b>3.909</b>	<b>20,1%</b>

### - Privatisation<sup>6</sup>

A fin juin 2024, les recettes de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 1,7 MMDH, représentant la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société La Mamounia ».

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 16,2% ou +1.816 MDH, due pour l'essentiel aux versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.548 MDH contre 7.464 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.665 MDH contre 731 MDH).

### Structure des recettes ordinaires nettes

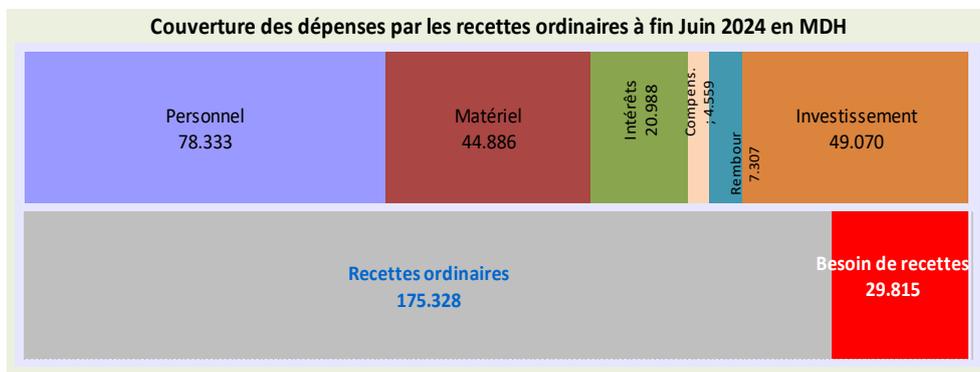
A fin juin 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 42,9 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	42.892	▲ 11,7%	25,5%
- à l'importation	27.407	▲ 6,0%	16,3%
- à l'intérieur	15.485	▲ 23,3%	9,2%
2 Impôt sur les sociétés	39.888	▲ 13,5%	23,7%
3 Impôt sur le revenu	29.607	▲ 9,3%	17,6%
4 Droits d'enregistrement	11.418	▲ 2,4%	6,8%
5 TIC prod. énergétiques	8.652	▲ 12,0%	5,1%
6 Droits de douane	7.734	▲ 10,6%	4,6%
7 TIC tabacs manufacturés	5.540	▼ 2,4%	3,3%
8 Monopoles	3.909	▲ 28,0%	2,3%
9 Recettes en atténuation de dépenses	2.665	▲ 264,6%	1,6%
10 Privatisation	1.700		1,0%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2024, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 112,3% contre 98% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2024, 44,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,6% aux dépenses de matériel, 12% aux intérêts de la dette, 2,6% aux émissions de la compensation et 4,2% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>6</sup> « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

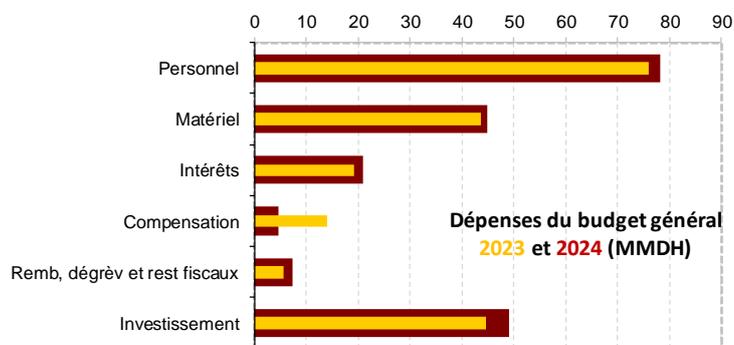
A fin juin 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 397,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 50%, soit le même niveau à fin juin 2023 et un taux d'émission sur engagements de 80% contre 83% un an auparavant.

<b>Situation des engagements<sup>(*)</sup> de dépenses 2024</b>					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	281.282	141.624	135.085	50%	95%
<b>Investissement</b>	144.711	78.259	49.070	54%	63%
<b>C.S.T</b>	268.736	115.576	72.684	43%	63%
<b>SEGMA</b>	4.663	2.098	591	45%	28%
<b>Dette</b>	100.629	59.977	59.977	60%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>800.021</b>	<b>397.534</b>	<b>317.407</b>	<b>50%</b>	<b>80%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 244,1 MMDH à fin juin 2024, en baisse de 5,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2023, en raison de la diminution de 2,9% des dépenses de fonctionnement et de 18,4% des charges de la dette budgétisée<sup>7</sup>, conjuguée à l'augmentation de 10% des dépenses d'investissement.



<b>DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL</b>					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	139.182	279.426	135.085	48%	-2,9%
<b>Investissement</b>	44.599	118.108	49.070	42%	10,0%
<b>Dette</b>	73.535	100.629	59.977	60%	-18,4%
<b>TOTAL</b>	<b>257.316</b>	<b>498.163</b>	<b>244.132</b>	<b>49%</b>	<b>-5,1%</b>

La baisse de 18,4% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 28,3% des remboursements du principal (39 MMDH contre 54,4 MMDH) et par la hausse de 9,5% des intérêts de la dette (21 MMDH contre 19,2 MMDH).

<sup>7</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 135,1 MMDH, dont 78,3 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,2%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,9% (37,8 MMDH contre 34,1 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 50,5% (11,7 MMDH contre 23,6 MMDH) en raison de la baisse de 67,5% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 30,5% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.662 MDH contre 1.245 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (5.294 MDH contre 4.062 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	75.935	161.623	78.333	48%	3,2%
<b>Matériel</b>	34.060	71.158	37.759	53%	10,9%
<b>Charges communes</b>	23.586	34.820	11.686	34%	-50,5%
<b>dont compensation</b>	14.011	16.957	4.559	27%	-67,5%
<b>Dépenses imprévues</b>		2.200			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	5.601	9.625	7.307	76%	30,5%
<b>TOTAL</b>	<b>139.182</b>	<b>279.426</b>	<b>135.085</b>	<b>48%</b>	<b>-2,9%</b>

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 30,5% en raison notamment de la hausse de 417 MDH des restitutions de l'IS et de 1.232 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH à fin décembre 2023.

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2024 se sont établis à 78,3 MMDH contre 75,9 MMDH, en hausse de 3,2% par rapport à leur niveau de fin juin 2023 ou +2.398 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 65,7 MMDH, en augmentation de 3%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 4,1% et de la baisse des rappels de 12% (3.961 MDH contre 4.499 MDH).

#### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 44,9 MMDH, en hausse de 2,9% ou +1.251 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (21,7 MMDH contre 20,9 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (4,6 MMDH contre 7 MMDH).

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 21 MMDH à fin juin 2024 contre 19,2 MMDH à fin juin 2023, en hausse de 9,5% ou +1.823 MDH. Cette augmentation s'explique par la baisse de 0,2% des charges en intérêts de la dette intérieure (15.530 MDH contre 15.555 MDH) et par la hausse de 51,2% de celles de la dette extérieure (5.458 MDH contre 3.610 MDH).

#### Compensation

A fin juin 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4,6 MMDH contre 14 MMDH un an auparavant, en diminution de 67,5% ou -9,5 MMDH.

## Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 7.307 MDH contre 5.601 MDH, en hausse de 30,5% ou +1.706 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (7.247 MDH contre 5.567 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (1.662 MDH contre 1.245 MDH) et des remboursements de la TVA (5.294 MDH contre 4.062 MDH).

A fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>5.567</b>	<b>9.499</b>	<b>7.247</b>	76,3%	30,2%
Impôt sur les sociétés	1.245	1.150	1.662	144,5%	33,5%
Impôt sur le revenu	198	143	192	134,3%	-3,0%
TVA intérieure	4.062	8.028	5.294	65,9%	30,3%
Majorations de retard	62	168	99	58,9%	59,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>34</b>	<b>126</b>	<b>60</b>	47,6%	76,5%
Droits d'importation	10	19	12	63,2%	20,0%
TIC prod. énergétiques	19	97	38	39,2%	100,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	1	1	4		
TVA à l'importation	4	9	6	66,7%	50,0%
Autres	0	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>5.601</b>	<b>9.625</b>	<b>7.307</b>	<b>75,9%</b>	<b>30,5%</b>

## SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2024 a été positif de 19.255 MDH contre un solde ordinaire négatif de 3.172 un an auparavant.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

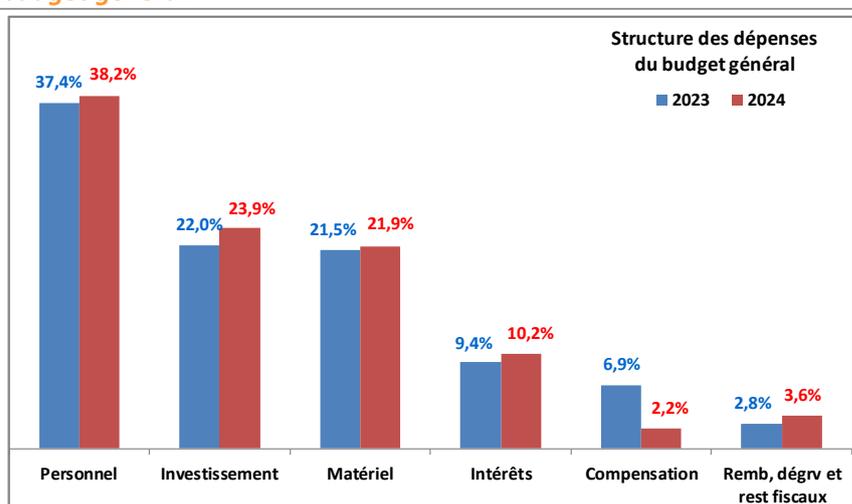
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 49,1 MMDH à fin juin 2024 contre 44,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 10% ou +4.471 MDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 20% et des dépenses des charges communes de 0,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 16,5 MMDH contre 15,9 MMDH à fin juin 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>44.599</b>	<b>118.108</b>	<b>49.070</b>	<b>42%</b>	<b>10,0%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>22.129</b>	<b>81.696</b>	<b>26.555</b>	<b>33%</b>	<b>20,0%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>22.470</b>	<b>36.412</b>	<b>22.515</b>	<b>62%</b>	<b>0,2%</b>
- Concours divers	15.918	23.348	16.482	71%	3,5%
- Ristournes d'intérêts	7	206	2	1%	-71,4%
- Autres	6.545	12.858	6.031	47%	-7,9%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2023 et fin juin 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement, des intérêts de la dette, des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des émissions de dépenses de la compensation.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 81,5 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 16,5 MMDH contre 15,9 MMDH à fin juin 2023.

Les dépenses émises ont été de 72,7 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,4 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 8,8 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
<b>C.A.S</b>	65.612	126.842	68.793	49.837	126.492	67.193	1.600
TVA des Coll.Terr.	18.202	40.692	20.968	16.646	40.692	18.069	2.899
Part régions (IS, IR, ...)	5.001	9.000	5.230	3.454	9.000	4.463	767
I.N.D.H	2.245	2.600	1.326	982	2.600	837	489
Soutien prix. prd.alim.	167	600	233	0	600	1	232
F.S. Routier	1.815	2.850	2.147	901	2.850	1.251	896
F.D. Agricole	1.943	4.200	2.241	2.303	4.200	2.712	-471
Remploi domanial	5.997	1.500	1.103	5.646	1.500	7.195	-6.092
Lutte contre chômage	1.360	1.500	1.754	866	1.500	1.009	745
Dons des pays du CCG	0	350	0	185	0	196	-196
Appui Cohés. Sociale	12.459	25.000	11.679	5.823	25.000	16.571	-4.892
F.S. Habitat	1.000	2.000	3.135	1.074	2.000	2.053	1.082
Gestion Covid-19	2	0	3	1.054	0	0	3
Gestion effets séisme	0	15.000	2.214	0	15.000	5.012	-2.798
Autres CAS	15.421	21.550	16.761	10.903	21.550	7.825	8.936
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	13.052	10.801	12.661	8.745	10.801	5.337	7.324
<b>Autres C.S.T</b>	35	143	39	1.078	809	154	-115
<b>TOTAL</b>	<b>78.699</b>	<b>137.786</b>	<b>81.493</b>	<b>59.660</b>	<b>138.102</b>	<b>72.684</b>	<b>8.809</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2024, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.200 MDH contre 1.332 MDH à fin juin 2023, en baisse de 9,9%.

Les dépenses ont été de 591 MDH à fin juin 2024 contre 564 MDH à fin juin 2023, en augmentation de 4,8%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome <sup>(*)</sup>				
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>746</b>	<b>0</b>	<b>552</b>		<b>-26,0%</b>
Recettes	1.256	1.746	1.097	63%	-12,7%
Dépenses	510	1.746	545	31%	6,9%
<b>Equipement :</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>57</b>		<b>159,1%</b>
Recettes	76	286	103	36%	35,5%
Dépenses	54	286	46	16%	-14,8%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 56,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 49,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 41,5%.

## Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH

	LF 2024	Juin 2024	Taux de réalisation	Ecart
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>309.824</b>	<b>175.328</b>	<b>56,6%</b>	<b>-134.496</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>280.422</b>	<b>156.403</b>	<b>55,8%</b>	<b>-124.019</b>
<i>Impôts directs</i>	118.403	73.424	62,0%	-44.979
<i>Impôt sur les sociétés</i>	61.068	41.550	68,0%	-19.518
<i>Impôt sur le revenu</i>	52.882	29.799	56,3%	-23.083
<i>Impôts indirects</i>	126.985	63.815	50,3%	-63.170
<i>TVA à l'intérieur</i>	37.431	20.779	55,5%	-16.652
<i>TVA à l'importation</i>	57.516	27.413	47,7%	-30.103
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	32.038	15.623	48,8%	-16.415
<i>Droits de douane</i>	15.748	7.746	49,2%	-8.002
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	19.286	11.418	59,2%	-7.868
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>29.402</b>	<b>18.925</b>	<b>64,4%</b>	<b>-10.477</b>
<i>Monopole et participations</i>	19.480	3.909	20,1%	-15.571
<i>Domaine</i>	355	265	74,6%	-90
<i>Autres recettes</i>	9.567	14.751	154,2%	5.184
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>317.655</b>	<b>156.073</b>	<b>49,1%</b>	<b>-161.582</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>252.844</b>	<b>123.219</b>	<b>48,7%</b>	<b>-129.625</b>
<i>Personnel</i>	161.623	78.333	48,5%	-83.290
<i>Autres biens et services</i>	91.221	44.886	49,2%	-46.335
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>38.229</b>	<b>20.988</b>	<b>54,9%</b>	<b>-17.241</b>
<i>Intérieure</i>	27.975	15.530	55,5%	-12.445
<i>Extérieure</i>	10.254	5.458	53,2%	-4.796
<b>2.3- Compensation</b>	<b>16.957</b>	<b>4.559</b>	<b>26,9%</b>	<b>-12.398</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>9.625</b>	<b>7.307</b>	<b>75,9%</b>	<b>-2.318</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>118.108</b>	<b>49.070</b>	<b>41,5%</b>	<b>-69.038</b>

### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 20,4 MMDH à fin juin 2024 contre un déficit budgétaire de 28 MMDH un an auparavant.

### ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,9 MMDH à fin juin 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une diminution de 10,1 MMDH.

### 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 30,5 MMDH contre un besoin de financement de 38,4 MMDH à fin juin 2023 et d'un flux net négatif de 1,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 26,7 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 31,9 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 11,7 MMDH à fin juin 2023.

#### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2024, le financement extérieur net a été négatif de 1,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 21,6 MMDH et les tirages ont été de 20,1 MMDH, dont 12,9 MMDH auprès de la BIRD et 3,3 MMDH auprès du FMI.

## FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 33,5 MMDH contre 39,8 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,7 MMDH contre une baisse de 344 MDH à fin juin 2023 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant de 7,2 MMDH contre 798 MDH à fin juin 2023 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois de juin 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juillet 2024, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 113,8 MMDH à fin juin 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 1,7 MMDH.

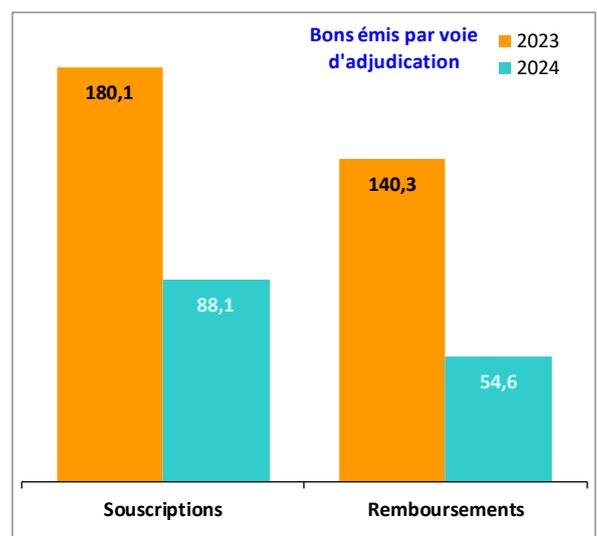
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,6 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,9 MMDH effectués en juin 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en juillet 2024.

### Dettes intérieure

S'élevant à 735,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2023. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 33,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 88,1 MMDH et de remboursements pour 54,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 39,8 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 180,1 MMDH et de remboursements pour 140,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>699.382</b>	<b>88.085</b>	<b>54.611</b>	<b>732.856</b>	<b>4,8%</b>
13 semaines	406,8	3.000,0	906,8	2.500,0	
26 semaines	2.079,4	800,0	2.079,4	800,0	
52 semaines	30.609,4	501,4	11.805,6	19.305,2	
2 ans	94.803,5	23.616,4	15.463,0	102.956,9	
5 ans	130.792,5	12.766,1	10.028,5	133.530,1	
10 ans	152.831,9	15.065,2	9.407,0	158.490,1	
15 ans	154.900,1	10.490,4	0,0	165.390,5	
20 ans	89.422,0	9.876,3	4.920,9	94.377,4	
30 ans	43.536,8	11.969,0	0,0	55.505,8	
<b>Autres</b>	<b>4.677</b>	<b>3.528</b>	<b>5.710</b>	<b>2.495</b>	<b>-46,7%</b>
<b>Total</b>	<b>704.059</b>	<b>91.613</b>	<b>60.321</b>	<b>735.351</b>	<b>4,4%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 14,2 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	3.769,80	0,00
5 ans	4.553,60	465,90
10 ans	4.165,00	2.017,90
15 ans	0,00	1.491,80
20 ans	1.743,40	210,40
30 ans	0,00	9.196,10
<b>Total</b>	<b>14.231,8</b>	<b>13.382,1</b>